

Appel à candidature Résidence d'écriture francophone Afrique – Haïti 2018

L'agence régionale **Écla** et **L'Institut des Afriques (IdAf)**, organisateur de l'événement « La Semaine des Afriques », invitent les **auteurs des Afriques et d'Haïti**, à soumettre leur candidature pour l'obtention d'une résidence d'écriture de 6 semaines à La Prévôté à Bordeaux en France.

Il s'agit d'offrir à **un lauréat** des conditions de travail appropriées, un logement en plein cœur de Bordeaux, ainsi qu'une bourse d'écriture et une invitation à participer à la 3^e édition de la *Semaine des Afriques*, prévue du 29 janvier au 4 février 2018.

- Le séjour est d'une durée de **6 semaines** (non fractionnables), **du 8 janvier au 16 février 2018**, dont :
 - 1 semaine consacrée à des temps de médiation et de rencontres durant la *Semaine des Afriques*
 - et 5 semaines de résidence d'écriture
- **Hébergement au sein de la résidence de la Prévôté**, maison individuelle au cœur de Bordeaux (Gironde)
- **Bourse d'écriture de 2 400 euros nets**, octroyée par l'agence régionale Écla et par l'Institut des Afriques
- **Prise en charge d'un voyage aller-retour** depuis le domicile de l'auteur (limitée à 1 000€ maximum).

■ AUTEURS CONCERNÉS

Vous êtes écrivain ou poète, le français est votre langue d'écriture.

■ CONDITIONS POUR POSTULER :

- Vous avez à votre actif **au moins un livre publié** à titre individuel, par une maison d'édition professionnelle
- Vous résidez sur le territoire de **l'Afrique ou en Haïti**, et votre résidence fiscale n'est pas en France
- Vous avez un projet d'écriture littéraire à développer en résidence, dans les domaines du roman, de la nouvelle, de la poésie, de la bande dessinée.
- Vous êtes disponible **du 8 janvier au 16 février 2018**.

Date limite de candidature : **17 septembre 2017**

Prénom et NOM

Pays (domicile actuel)

Titre de votre projet (provisoire ou définitif)

Domaine littéraire de votre projet roman, fiction littéraire poésie

nouvelles

récit bande dessinée

Fait à

Le

Signature

Vous

NOM (état civil) **Prénom**

Pseudonyme éventuel

Date de naissance / / **Nationalité**

Adresse de votre domicile

.....

..... **PAYS**

Téléphone **Courriel**

Blog ou site internet

.....

• **L'écriture est-elle votre principale source de revenus ?** OUI - NON

• **Quelle est votre activité professionnelle et source de revenus habituelle ?**

.....

• **Avez-vous déjà bénéficié d'une résidence ?** OUI - NON

Si oui, précisez en quelle(s) année(s) et le nom de l'organisme qui vous a accordé la résidence

.....

.....

Votre projet en résidence

> **Titre** (provisoire ou définitif)

.....

> **Présentation de votre projet, en quelques lignes** (une présentation plus détaillée sera jointe au dossier)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

> **Êtes-vous déjà en contact avec un éditeur pour ce projet ?** OUI - NON

Si oui, merci de joindre une copie du contrat signé, ou une lettre d'engagement de l'éditeur pressenti.

> **Avez-vous sollicité d'autres aides ou bourses pour ce projet ?** OUI - NON

Si oui, précisez la date, le nom de l'organisme et le résultat de votre demande (aide accordée / refusée / en attente)

.....

.....

ATTESTATION sur l'honneur

Je soussigné(e),,

atteste sur l'honneur **ne pas avoir** ma résidence fiscale en France.

Cette attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Le

Signature (manuscrite)

DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER

Le présent formulaire rempli et signé.

Une lettre de motivation précisant votre parcours d'auteur, votre situation personnelle, vos attentes et les raisons de votre demande de résidence, situant le projet d'écriture dans la chronologie de votre œuvre, et l'intérêt de le développer en résidence.

Une présentation de votre projet d'écriture pour la résidence : une note d'intention d'au moins 1 feuillet, qui peut être accompagnée d'un extrait déjà rédigé ou de planches et croquis.

Votre CV.

Votre bibliographie complète. Merci de préciser : titre, éditeur, année de publication.

Une copie de votre **dernier contrat d'édition signé** (copie de l'ensemble des pages)

Si pertinent : copie du contrat signé pour le projet en cours, ou lettre de l'éditeur pressenti sur le projet

*Si vous envoyez votre dossier par courrier, merci de **NE PAS RELIER NI AGRAFER** vos documents !*

Dossier complet à envoyer avant le **17 septembre 2017**

par courriel à : residences@ecla.aquitaine.fr

ou par courrier à :

Agence régionale ÉCLA

Pôle Vie littéraire

36-37 rue des Terres Neuves

33130 Bègles - FRANCE

Renseignements

Agence régionale Écla – Pôle Vie littéraire

Marion Colin - marion.colin@ecla.aquitaine.fr - +33 (0)5 47 50 10 17

Nathalie André – nathalie.andre@ecla.aquitaine.fr - +33 (0)5 47 50 10 13

Institut des Afriques

Sara Torres (IdAf) - s.torres@institutdesafriques.org - +33 (0)5 56 84 41 05

Résidence de création francophone Afriques – Haïti

Cahier des charges 2017-2018

L'agence régionale Écla et L'Institut des Afriques (IdAf), organisateur de l'événement « La Semaine des Afriques », invitent les **auteurs des Afriques et d'Haïti**, à soumettre leur candidature pour l'obtention d'une résidence d'écriture de 6 semaines à La Prévôté à Bordeaux en France.

Il s'agit d'offrir à un **lauréat** des conditions de travail appropriées, un logement en plein cœur de Bordeaux, ainsi qu'une bourse d'écriture et une invitation à participer à la 3^e édition de la *Semaine des Afriques*, prévue du 29 janvier au 4 février 2018.

L'Institut des Afriques

Créé en 2015, l'Institut des Afriques fédère un collectif d'une douzaine de membres autour des dynamiques africaines présentes sur les territoires bordelais et néo-aquitain. Proposant une vision renouvelée et contemporaine des mondes africains, l'Institut des Afriques se veut un espace de débats et d'ouverture sur le monde d'aujourd'hui et la diversité des Afriques (Maghreb, Afrique subsaharienne, Afrique australe, Caraïbes, Océan indien...) et entend valoriser la place des diasporas africaines en France.

La Semaine des Afriques

La Semaine des Afriques vise à porter un regard neuf sur les Afriques à travers le prisme de la diversité, des savoirs, de la création et de l'innovation dans les domaines culturel, universitaire, associatif, citoyen, institutionnel, économique, etc. Cet événement a pour objectif d'être un contrepoint nécessaire aux préjugés racistes et aux discours xénophobes, souhaitant contribuer à l'apprentissage du vivre ensemble dans la diversité et le respect mutuel.

Pour sa 3^e édition, La Semaine des Afriques aura lieu à Bordeaux et en Nouvelle-Aquitaine du 29 janvier au 4 février 2018 et portera sur le thème « Innover dans les Afriques ». La notion d'innovation étant appréhendée dans tous les champs de la société : politique, social, culturel, économique, technologique, etc. La programmation y est plurielle : conférences, ciné-débats, rencontres artistiques, expositions, performances...

Plus d'infos : www.institutdesafriques.org

■ AUTEURS CONCERNÉS

Vous êtes écrivain ou poète, le français est votre langue d'écriture.

■ CONDITIONS POUR POSTULER :

- Vous avez à votre actif **au moins un livre publié** à titre individuel, par une maison d'édition professionnelle
- Vous résidez sur le territoire de **l'Afrique ou en Haïti**, et votre résidence fiscale n'est pas en France
- Vous avez un projet d'écriture littéraire à développer en résidence, dans les domaines du roman, de la nouvelle, de la poésie, de la bande dessinée.
- Vous êtes disponible **du 8 janvier au 16 février 2018**.

Sont exclus :

- les éditions à compte d'auteur et l'auto-édition.

■ NATURE DE LA RÉSIDENCE

Résidence de création > La résidence offrira au lauréat le temps et la liberté de poursuivre en toute sérénité son travail d'écriture en cours. Il pourra consacrer au moins 70 % de son temps à ce travail personnel.

Il participera pour quelques rencontres professionnelles et/ou publiques à la *Semaine des Afriques* : ce programme sera construit conjointement entre Écla, l'Institut des Afriques et le lauréat avant et pendant la résidence.

Rémunération de l'auteur > Bourse d'écriture de 2400 euros net, versée en 2 parties : 1200 euros le jour de l'arrivée, 1200 euros à mi séjour (après 3 semaines de résidence). Ces montants seront versés, à la convenance de l'auteur, en espèces en euros (contre signature d'un reçu) ou par virement bancaire international.

Dates et lieux du séjour >

☞ **du 8 janvier au 16 février 2018** : Résidence de la Prévôté, à Bordeaux

Les dates d'arrivée et de départ peuvent varier d'un ou deux jours en fonction des contraintes des auteurs et des aléas de transports.

■ HÉBERGEMENT Résidence de la Prévôté (Bordeaux)

Le lieu de résidence est situé au 33 rue de la Prévôté, 33000 Bordeaux. Il s'agit d'une maison individuelle de 100 m², sans jardin, située dans le centre ville du vieux Bordeaux.

- Rez-de-chaussée : entrée, cuisine équipée, salon (TV), WC

- Etage : chambre (1 grand lit), bureau (1 canapé-lit), salle-de-bain (baignoire, lave-linge), WC

- Un ordinateur PC, un scanner et une imprimante sont mis à disposition dans le bureau.
 - La maison est équipée d'une connexion internet wifi et d'un poste téléphonique (communications illimitées en France)
 - Le linge de lit et de maison est fourni.
 - Les frais de fonctionnement du logement (eau, gaz, électricité) sont pris en charge par Écla.
- La maison peut accueillir 2 personnes, si le lauréat souhaite venir accompagné ou recevoir des visiteurs. Les frais liés à la venue et au séjour de l'accompagnant (transport et restauration) seront à la charge de l'auteur.

■ FRAIS DE SÉJOUR

• **L'auteur aura à sa charge les dépenses suivantes** : frais de visa, assurances personnelles, frais de subsistance, déplacements personnels et frais de réalisation de son projet.

• **Transports** : Écla prend en charge les frais de voyage de l'auteur (aller-retour domicile / résidence), à une hauteur maximale de 1000 euros.

Les frais de déplacement sur les lieux des rencontres publiques sont pris en charge par Écla et/ou par l'IdAf.

L'auteur aura à sa charge ses déplacements personnels, hors rencontres et temps de médiation.

- Résidence de la Prévôté, Bordeaux : Les résidents reçoivent un abonnement mensuel pour les transports publics urbains qu'ils peuvent utiliser pour leurs déplacements privés.

• **Restauration** : L'auteur sera autonome sur sa restauration.

Seront pris en charge un repas d'accueil et les repas liés aux rencontres proposées par Écla/IdAf.

■ ENGAGEMENTS DU LAUREAT

• L'auteur lauréat s'engage à résider à la Prévôté pour une durée de 6 semaines, aux dates prévues.

• L'auteur lauréat s'engage à participer aux rencontres organisées par Écla et au programme de rencontres organisées par l'IdAf dans le cadre de la *Semaine des Afriques* et à travailler au projet d'écriture avec lequel il a postulé à la résidence. Il tiendra Écla informé de l'avancé de ce projet.

• Pendant et après son séjour, l'auteur s'engage à mentionner sa qualité de résident d'Écla à propos des œuvres qu'il y aurait réalisées (éditions, articles, dossiers de presse...)

• **Au moment de la parution de son texte, l'auteur lauréat s'engage à faire parvenir à Écla et à l'Institut des Afriques 1 exemplaire du livre édité dans son pays.**

Il fera porter la mention « *L'auteur de ce texte a bénéficié du soutien de l'agence régionale Écla, de l'Institut des Afriques et de la région Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre d'une résidence à La Prévôté à Bordeaux* »

Convention de résidence : Une convention sera signée entre l'auteur, Écla et L'Institut des Afriques définissant l'ensemble des conditions de séjour en résidence et reprenant l'essentiel des clauses du présent cahier des charges.

Un calendrier prévisionnel des rencontres sera joint en annexe.

■ ENGAGEMENTS D'ÉCLA

• Écla prend en charge la rémunération de l'auteur (bourse d'écriture), ses frais de transport aller-retour depuis son domicile, son hébergement et ses repas lors des rencontres organisées par Écla et/ou IdAf.

• Écla met en place un accompagnement artistique des résidents et s'efforce de répondre à leurs demandes de contacts avec les créateurs, les éditeurs, les lieux, les publics et les manifestations en Nouvelle-Aquitaine.

• Écla s'engage à mettre en valeur la résidence de l'auteur et son travail au moyen de :

- mailing d'information auprès de son fichier de professionnels du livre et de la lecture
- annonce dans la Lettre d'information électronique d'Écla
- page dédiée sur le site www.ecla.aquitaine.fr
- réalisation d'un reportage photographique et d'un entretien avec le traducteur, en vue de publication sur les sites internet d'Écla

■ SÉLECTION ET JURY

Les dossiers sont examinés par une commission de sélection courant octobre 2017. Le jury, mis en place par Écla et l'IdAf, est composé de représentants du Conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine et de professionnels du livre, de la lecture et de la traduction. Les candidats sont avertis du choix final du jury par courriel et courrier signé de la direction d'Écla.